

immédiate se sont produites dernièrement aux États-Unis. Il y a eu des auditions, le secrétaire de l'Intérieur a fait une déclaration et les autorités de la défense nationale de Washington ont publié un rapport. Il est maintenant très douteux que la ligne de Valdez soit effectivement la première; il se pourrait que celle du Mackenzie le soit.

• (2.50 p.m.)

De plus, le secrétaire d'État à l'Intérieur Morton, parlant de la possibilité d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie, a déclaré hier: «A l'heure actuelle, il conviendrait que les sociétés pétrolières s'entretiennent avec le gouvernement du Canada au sujet d'une route canadienne.» Notre gouvernement est tout à fait disposé à le faire. Comme le secrétaire à l'Intérieur l'a signalé hier, il est manifeste qu'une route canadienne est une solution possible. Il est donc fort possible qu'un pipe-line le long de la vallée du Mackenzie soit la première voie de transport.

Le gouvernement canadien doit donc déterminer dès maintenant si cette route serait préférable à celle de Valdez et de là, le long de la côte en bateau. Si oui, alors nous devons prendre une décision et veiller, si nous le pouvons, à ce que ce soit celle qui assurera le transport de ces ressources du Nord.

A mon avis, le pays et les députés d'en face ont parfaitement le droit de demander ce qui s'est fait. On peut s'attendre que dans une assemblée contradictoire comme la nôtre, les députés d'en face prétendent qu'il ne s'est rien fait. Très souvent, sous notre régime de gouvernement, comme dans nos institutions humaines, nous n'agissons pas aussi vite, avec autant d'efficacité et de prévoyance que nous l'aimerions. Mais s'il est un domaine, un sujet, dont le gouvernement et les hauts fonctionnaires comptables au peuple canadien se sont occupés en voyant loin dans l'avenir, en agissant avec force, avec efficacité, et en temps opportun, c'est bien celui des possibilités qu'offre au Canada le pont terrestre de la vallée du Mackenzie pour les ressources du Nord.

J'aimerais verser au compte rendu officiel ce qui s'est fait à cet égard. Ainsi, les députés d'en face et le pays sauront que le gouvernement canadien a, de fait, bien servi les intérêts du Canada dans ce domaine.

Tout d'abord, au sujet de la question du littoral, à supposer que le pipe-line de Valdez soit choisi, permettez-moi de signaler que le gouvernement a déjà pris des mesures précises pour empêcher que le pétrole endommage les régions côtières, notamment celles du Pacifique. Par exemple, nous sommes en voie d'adopter des normes de sécurité élevées pour la navigation côtière dans nos eaux territoriales en apportant des modifications à la loi sur la marine marchande du Canada. En outre, nous avons pris des dispositions pour empêcher que d'autres travaux de forage pour le pétrole et le gaz soient entrepris dans la région du détroit de Géorgie, car nous reconnaissons les attraits incomparables de cette région. Je suis convaincu que les résidents du Nord-Ouest du Pacifique et des États-Unis s'intéressent à la protection de leur environnement côtier autant que leurs voisins du Nord du Canada.

Qu'avons-nous fait, pour emprunter les termes mêmes de la motion, au sujet des autres voies possibles tant du point de vue économique qu'écologique, notamment celle de

la vallée du Mackenzie? Je le répète, la découverte d'un gisement dans la baie Prudhoe a été annoncée en juin 1968. Moins d'un mois après cette déclaration, le président de l'Office national de l'énergie s'entretenait avec les présidents des compagnies pétrolières qui étaient propriétaires de ce gisement—l'Arco, la Humble et la BP—et leur signalait que la voie de la vallée du Mackenzie offrait des avantages qu'ils devraient envisager. Ces hauts fonctionnaires, comme c'était leur droit, ont décidé que le moyen le plus rapide pour transporter le pétrole aux marchés était d'emprunter une route entièrement américaine.

En janvier 1969, on annonçait la construction de la ligne Valdez. Peu après, les conduits étaient commandés, et ont commencé bientôt à s'empiler sur le terrain. Mais il semble qu'on soit arrivé à cette décision sans avoir tenu des enquêtes écologiques et économiques poussées. En effet, il n'y avait pas eu assez de temps entre juin 1968 et janvier 1969 quand l'annonce a été faite. Aujourd'hui, les responsables subissent les conséquences de leurs actes. Les autorités américaines de l'environnement et de la défense, comme je l'ai dit, et l'exécutif même des États-Unis ont, comme nous, exprimé leur grande inquiétude au sujet du pipe-line et des dangers d'un désastre au large des côtes.

Qu'avons-nous fait au Canada? Même s'il semblait que le premier pipe-line ne traverserait pas la vallée du Mackenzie, il paraissait certain que ce serait la route du premier gazoduc, car le seul moyen de transporter le gaz de la baie Prudhoe était de passer par le Canada. Il n'y aurait pas de technologie connue pour liquéfier le gaz dans le climat froid du Nord à l'heure actuelle, de telle sorte que l'alternative pour la société serait de réinjecter le gaz ou de le transporter par le Canada. La construction d'un gazoduc à travers le Canada semblait donc bien possible et il était alors question d'un deuxième oléoduc qui suivrait la même route.

Je ne reproche pas aux députés de l'opposition d'avoir oublié les mesures que nous avons prises. De même, je suis sûr que ce n'est pas à dessein qu'ils déforment les faits ou qu'ils essaient de retirer des avantages politiques du débat. Toutefois, il se peut qu'en consignait les faits au compte rendu, et la plupart y figurent déjà, nous puissions dissiper tous doutes qu'ils pourraient avoir quant aux mesures très judicieuses et vraiment dynamiques que le gouvernement a prises dès le début.

Il y a d'abord eu la réunion entre le président de l'ONE et les sociétés. Ensuite, le 20 décembre 1968, le ministre intérimaire de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'alors (M. Pepin), en réponse à une question du député de Calgary-Sud (M. Mahoney), a annoncé à la Chambre, comme en fait foi le hansard à la page 4221—je suis certain que ces mots sont bien connus des députés—ce qui suit. On lui avait demandé:

«Peut-il nous confirmer la nouvelle parue récemment dans les journaux au sujet d'un groupe d'étude, qui a été ou qui sera créé, afin d'examiner l'expansion pétrolière dans le Nord du pays?»

Le ministre a répondu:

Oui, je puis confirmer la nouvelle, monsieur l'Orateur. Le groupe d'étude se compose essentiellement du sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, du président de l'Office national de l'énergie et du sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il s'agit d'un groupe d'étude ministériel, dont la mission consistera à réunir toutes les données sur la situation actuelle dans le Nord—problèmes de transport,